



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ÉCONOMIE AGRICOLE AUJOURD'HUI

Je partage fondamentalement l'optimisme de Robert Boyer et Jacques Mairesse quant à l'avenir de l'économie rurale, et je voudrais à mon tour exprimer brièvement mon point de vue sur les voies de recherche qui me semblent potentiellement les plus fécondes.

Comme plusieurs intervenants de cette table ronde l'ont bien montré, l'analyse économique des problèmes agricoles est dans une phase de réorientation qui devrait conduire à un renouveau de ses thèmes et de ses méthodes. Précisons tout d'abord que je n'envisage pas l'"économie rurale" comme une discipline autonome. Il me semble au contraire que ses progrès devraient être en phase avec l'évolution générale des concepts et des méthodes de la théorie économique. Par là, je ne veux pas dire, comme le suggère Guy Caire, que la microéconomie moderne ferait du marché la seule médiatisation des rapports contractuels (elle accorde au contraire une grande importance au fonctionnement des organisations, envisagées comme ensemble de contrats plus ou moins explicites), mais plus simplement que l'analyse économique a ses propres repères conceptuels qui constituent une sorte de boîte à outils dont le praticien ou le chercheur peuvent mobiliser tel ou tel élément selon la nature du problème étudié. Ce qui me paraît frappant dans de nombreuses questions agricoles actuelles, c'est qu'elles appellent une évolution dans les types d'outils qui peuvent se révéler les plus efficaces.

L'analyse économique des questions agricoles a en effet traditionnellement porté l'attention sur le comportement des acteurs et leurs interactions sur des marchés le plus souvent réputés concurrentiels. Dans cette perspective, parmi les questions importantes, on trouve: l'allocation des ressources au sein de l'exploitation (en termes d'analyse d'activités comme le fait la programmation linéaire, ou en termes de fonctions de production), l'arbitrage entre risque et rendement, les différents modes de faire-valoir, l'offre de travail au sein du ménage rural et bien sûr l'équilibre des marchés sur le long terme dans une perspective structurelle ou pour l'analyse des fluctuations de court terme, comme dans le célèbre modèle *Cobweb*, afin d'aboutir à une analyse normative des politiques de stabilisation.

Ces domaines traditionnels de l'économie agricole ne sont certainement pas clos et leurs méthodes doivent suivre les progrès de l'analyse microéconomique, mais surtout bénéficier des techniques d'investigation économétrique qu'autorise l'amélioration de la qualité des données statistiques disponibles. Au moment où on s'interroge sur les conséquences

de la réforme de la PAC, il est crucial de rendre la plus opérationnelle possible cette analyse microéconomique quantitative et l'INRA joue ici un rôle important.

Toutefois, l'évolution de nos économies, tant du point de vue du fonctionnement des marchés agricoles ou agroalimentaires que sur le plan de l'intervention des pouvoirs publics, conduit à renouveler les instruments de l'analyse. Heureusement, depuis deux décennies, la boîte à outils de l'économiste s'est enrichie de nouveaux instruments qui peuvent contribuer de manière décisive au progrès des connaissances. Sans céder à un optimisme bâtit, et même si beaucoup reste à faire sur le plan méthodologique, on peut penser que l'économiste dispose aujourd'hui d'instruments qui peuvent ici contribuer au progrès des analyses. Donnons-en quelques exemples.

Robert Boyer a certainement raison de souligner la diversité des formes que prend le marché et tous les développements récents de la théorie de l'organisation industrielle se sont précisément donné comme objet d'analyser cette diversité du point de vue des formes de la concurrence (prix, quantités, différenciation des produits, innovation ...) et des stratégies qui peuvent s'y exprimer, en insistant tout particulièrement sur les asymétries informationnelles qui sous-tendent les échanges. Les secteurs agricole et agroalimentaire sont ici de précieux laboratoires. La microéconomie traditionnelle privilégie ainsi souvent l'analyse d'équilibre partiel, vue comme une approximation satisfaisante par laquelle on isole un marché des phénomènes rétroactifs que ses ajustements peuvent provoquer. Or, une question souvent essentielle (parfois associée au terme de "filière") concerne les relations verticales entre les différents producteurs et distributeurs d'un même produit aux diverses phases de sa fabrication et de sa commercialisation. L'allocation des ressources au sein de ces filières ne peut être comprise de manière satisfaisante que si on est en mesure d'analyser la logique de ces relations verticales du point de vue des comportements stratégiques qui en sont la base. Les concepts de la théorie des jeux sont les plus directement mobilisables pour aborder ces questions. Il s'agit ici en somme de bien identifier la structure de jeu sous-jacente à telle ou telle filière: nature des variables stratégiques, coalitions possibles, répétition des relations ... Comprendre le fonctionnement stratégique de ces relations verticales est d'autant plus important qu'elles conditionnent le jugement que le juriste de la concurrence devrait porter sur le caractère licite ou condamnable de certaines pratiques.

Ainsi que le rappelle Robert Boyer, une autre question fort importante pour le secteur agroalimentaire concerne la question des signes de qualité. Labels, appellations d'origine contrôlée, certificats de conformités, se sont multipliés et constituent autant de modalités distinctes par lesquelles les producteurs visent à informer les consommateurs d'une qualité a priori imparfaitement observable. Qu'il suffise de penser qu'il existe aujourd'hui près de 200 labels avicoles en France, gérés par une trentaine d'organismes certificateurs distincts pour apprécier l'importance de cette question.

tance de cette question. Or, pour comprendre les conséquences de ces signes de qualité (et éventuellement, ici encore, porter un jugement sur leur bien-fondé), il convient d'identifier la nature des problèmes d'information qu'ils sont supposés résoudre ou atténuer. Par exemple, les appellations d'origine contrôlée reposent sur l'idée d'une corrélation entre la localisation et la qualité propre d'un produit, tandis que le label, associé à des politiques d'audit de qualité sous-entend que la qualité est affectée par des techniques de fabrication plus ou moins satisfaisantes que le label viserait à contrôler. Les développements récents de la théorie des incitations ont précisément mis l'accent sur les conséquences d'asymétries informationnelles tenant soit à la nature même des produits (élection adverse), soit aux problèmes de risque moral que pose leur production. L'analyse des signes de qualité sur les marchés agricoles a ainsi certainement beaucoup à gagner à expliciter les comportements des acteurs concernés (producteurs, distributeurs, organismes certificateurs, consommateurs) et les coalitions qui peuvent se manifester face à de telles asymétries d'information.

L'analyse des politiques agricoles constitue un troisième domaine, pour lequel les progrès de l'analyse microéconomique devraient pouvoir être sollicités. Par exemple, l'introduction du gel des terres et le passage en mai 1992 d'une politique contractuelle à des mesures au caractère quasi-obligatoire viennent bouleverser les modes traditionnels de régulation des marchés. L'analyse comparative des politiques incitatives contractuelles et des politiques obligatoires en situation d'information imparfaite sur les rendements peut ainsi être menée avec les instruments récents de la théorie des incitations, afin de modéliser les réactions des exploitants et d'éclairer ainsi les divers choix possibles⁽¹⁾. Un autre exemple, particulièrement sensible, concerne le cas des pollutions diffuses, domaine dans lequel les instruments fiscaux traditionnels montrent leurs limites. Le phénomène des pollutions diffuses correspond typiquement à une situation dite d'"incitations dans les équipes", pour lequel les mécanismes de régulation pertinents se démarquent des versions élémentaires du principe pollueur-payeur. On pourrait aussi citer le cas des procédures d'enchères (utilisées par exemple pour allouer les restitutions à l'occasion d'exportation), outil important de régulation des marchés agricoles, dont l'étude peut être orientée par l'analyse théorique des mécanismes d'enchères. Dans chacun de ces cas, ce sont des développements récents de la théorie microéconomique qui devraient permettre d'éclairer les enjeux et ouvrir de fructueuses pistes de réflexion.

Pierre PICARD

⁽¹⁾ Voir sur cette question Bourgeon (J.-M.), Jayet (P.-A.) et Picard (P.) – "Common Agricultural Policy: An Incentive Approach to the Land Set-Aside Program", mimeo THEMA, Université de Paris X-Nanterre, 1993.